La G@zette finistérienne de l'UNC

Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°95 - Février 2025

Raymond n'est plus...

Raymond Le Pors, président départemental honoraire, nous a quitté au tout début de cette année 2025. Il venait de fêter ses 81 ans en novembre 2024.
Après un parcours militaire dans la Marine Nationale de 1961 à 2003, il aura navigué sur toutes les mers du monde.
Raymond était très investi dans le monde associatif. Il a été éducateur sportif bénévole à Brest et Guipavas, son lieu de résidence. Outre son engagement dans le monde associatif civil, il donnera de sa personne dans le monde combattant et mémoriel.
Président de l'UNC de Guipavas durant une dizaine d'années, il sera également secrétaire départemental pendant 2 ans, avant d'être élu président départemental de notre Fédération de 2009 à 2017. Il sera nommé président départemental honoraire à la suite de ces 8 années de présidence.
Raymond est à l'origine, avec Chantal, notre secrétaire administrative, de notre G@zette finistérienne, qui a vu le jour le 1er mai 2016.
Il faisait également partie de l'ONaC-VG à la commission Mémoire et Solidarité, **administrateur au sein de l'UNC Nationale, membre du comité du Souvenir** français de Guipavas, membre du comité Indochine-**Corée de l'Hôpital**-Camfrout.
En 2012, il était l'organisateur du Congrès National qui s'est déroulé à Brest les 18, 19 et 20 mai. 1050 drapeaux et plus de 3000 participants à ce congrès national... l'un des plus prestigieux congrès nationaux.
Raymond a donné sans compter pour le monde associatif, le monde combattant et la mémoire du combattant.
Il était, entre-**autres, titulaire de la croix du combattant, et en 2010 il avait été fait Officier dans l'Ordre** National du Mérite.
Raymond était marié, père de 4 enfants et grand-père de 8 petits-enfants.

Le samedi 12 janvier dernier, une trentaine de drapeaux étaient présents pour accompagner Raymond vers son dernier voyage.

Les infos de l'UNC29

Pension militaire d'invalidité - Point d'indice

Par Arrêté du 23 décembre 2024, la valeur du point d'indice de la pension militaire d'invalidité est fixée à 16,07 € à partir du 1er janvier 2025.
Le montant annuel de l'Allocation de reconnaissance du combattant est désormais de 835,64 €.

La médaille des blessés de guerre

Par Arrêté en date du 23 janvier 2025, la médaille des blessés de guerre peut être **attribuée, à titre dérogatoire, aux militaires atteints d'une blessure de guerre, physique** ou psychique, contractée dans les conditions fixées par le Code de pensions militaires **d'invalidité et des victimes de guerre, à compter du 1er janvier 2024, ou au cours de** certaines opérations ou missions conduites sur le territoire national.

Peuvent ouvrir droit, à titre dérogatoire, à l'attribution de cette médaille les opérations ou les missions suivantes :
- l'**opération « Harpie » de lutte contre l'orpaillage illégal mené sur le territoire de** la Guyane ;
- les missions « Mako » et « Mokarran » de lutte contre la pêche illégale dans les eaux françaises, menée dans la zone économique exclusive française au large de la Guyane.

La vie des UNC locales

UNC de Landerneau

Assemblée générale

À Landerneau, l'Union Nationale des Combattants a tenu son assemblée générale ce samedi 18 janvier 2025 au Mille Clubs. 32 personnes étaient présentes sur la cinquantaine **d'adhérents que compte la section.**
Les plus anciens, des combattants d'Indochine, ont aujourd'hui 97 et 95 ans.

Cette assemblée générale a été l'occasion de remercier Jean-Pierre Louis qui quitte ses fonctions de trésorier après 16 ans de bons et loyaux services.

Le nouveau bureau est désormais composé de Patrice L'Her, président, Gaëlle Quéré, secrétaire et trésorière, Pascal Piotrowski, porte-drapeau, Erwann Le Pesq et René Ollivier.

Un agréable moment de convivialité avec partage de la galette des rois a conclu cet après-midi.

UNC de Landéda

L'assemblée générale de l'association de l'Union Nationale des Combattants de Landéda s'est déroulée le samedi 21 décembre 2024 en présence de David Kerlan, premier magistrat de la commune et d'une trentaine d'adhérents.

Étaient invitées lors de cette matinée : l'UNC de Lannilis/Tréglonou représentée par Jean-Louis Morvan et Pierre Troadec et l'association des officiers mariniers (FNOM) de Landéda représentée par Michel Reynaud et son porte-drapeau Patrick Piwinski.

L'association est composée de 64 adhérents selon la répartition suivante : AFN : 21, OPEX : 18, Soldats de France : 6, Veuves : 16 – Membres associés : 3. Il convient de noter que notre doyen et adhérent Jean Le Deun, ancien marin du Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient (CEFEO), en Algérie et au Moyen-Orient dans le cadre de la crise du Canal de Suez est décédé au mois de mars dernier.
Après l'ouverture de la séance par le président Philippe Roué, une minute de silence a été observée en mémoire des adhérents et veuves disparus au cours de l'année écoulée.

Le secrétaire Claude Deschenes a présenté le rapport moral et financier, les activités de 2024, les **perspectives pour l'année 2025, les évolutions de la législation combattante et de façon exhaustive les droits des combattants en application du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et Victimes de Guerre, du Code** Général des Impôts et du Code de la Mutualité.

Notons la visite et l'offre d'une boîte de chocolats pour les fêtes de fin d'année par le président et le vice-président à nos trois adhérents qui résident en EHPAD à Landéda et à Lannilis.

À l'issue de cette présentation, Monsieur Davide Kerlan, maire de Landéda, a pris la parole pour souligner la richesse des informations transmises lors de chaque assemblée générale aux adhérents et à leurs familles, donner son accord aux propositions formulées pour rehausser la cérémonie du 80ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe qui se déroulera le 8 mai prochain à Landéda et présenter ses vœux pour l'année 2025.

En conclusion, et comme à l'accoutumée, le président a présenté ses vœux aux adhérents et invité les **participants à se diriger vers le Bureau d'Analyses et de Réflexion pour le pot de l'amitié.**

Vue de l'assemblée

de gauche à droite : David Kerlan, maire, Philippe Roué, président et Denis Fily, vice-président

UNC de Locmaria-Plouzané

Assemblée générale

UNC Locmaria Plouzané a organisé son Assemblée Générale le matin du 12 janvier 2025.

L'après-midi, les rois étaient de la fête lors de la dégustation de la galette.

Il venait juste de prendre son adhésion le matin pour être fait sacré roi l'après-midi.

Bienvenue à Michel Barbelivien de l'UNC de Locmaria-Plouzané !

UNC de Plouguerneau

Visite des anciens à l'EHPAD

Comme chaque année l'UNC de Plouguerneau offre le verre de l'amitié a l'EHPAD à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Cette initiative date de l'époque où il y avait beaucoup d'adhérents, aujourd'hui il n'en reste que 4 : François Lagadec, Jacques Le Gollid, François Roudaut et Jean-louis Pronost.

Malgré la faiblesse de l'effectif, l'UNC a décidé d'offrir ce moment convivial à tous les résidents qui l'ont tous très apprécié.

UNC de Pont-Aven Nizon

Relève des porte-drapeaux

La relève des porte-drapeaux est assurée pour l'UNC de Pont-Aven Nizon.

Deux jeunes succèdent ainsi aux anciens. Marceau Cado remplace son grand-père Ernest Le Gall, et Yves Gestalin est remplacé par Aron Le Guern, son petit-fils.

Leur première sortie s'est déroulée le mardi 31 décembre 2024 lors de l'hommage rendu à la stèle de Kerancréac'h de Bannalec à l'équipage du Black Swan, abattu au-dessus de Bannalec, le 31 décembre 1943.

UNC de Plouédern

Le président Yvon Marzin donne lecture de son rapport moral, à sa droite, le maire Bernard Goalec, à sa gauche René Delaunay, délégué du secteur

Assemblée générale et remise de diplômes de reconnaissance.

L'assemblée générale de l'association locale de l'Union Nationale des Combattants, présidée par Yvon Marzin s'est déroulée le samedi 14 décembre 2024, en présence du maire Bernard Goalec, de l'adjoint aux associations Pascal Quédec, du délégué du secteur de l'Elorn et de vingt six adhérents.

Après le mot d'accueil, l'assemblée a débutée par un hommage aux trois disparus en 2024 : Henri Simon en mars, Jean Salaun en mai et Martial Inisan en juillet.

Le président a ensuite donné lecture de son rapport moral de l'exercice écoulé et exprimé sa satisfaction du déroulement de la cérémonie du 29 septembre marquant le 80ème anniversaire de la libération de la commune. Puis, il a évoqué l'action sociale de l'UNC et les mesures concernant le bénéfice de la demi-part fiscale au conjoint survivant. Ne souhaitant pas renouveler son mandat, il a présenté son successeur Philippe Gac qui a fait acte de candidature pour occuper le poste.

Dans son rapport d'activités, le secrétaire Georges Guillou a précisé une relative stabilité des effectifs. L'association compte 48 adhérents dont 11 veuves. Deux nouvelles adhésions : Gérard L'Hour en qualité de membre associé et Gérard Bonizec en qualité des opérations extérieures. Il a rappelé les nombreuses manifestations de l'année : réunions, sorties des drapeaux pour commémorer les cérémonies patriotiques, pour les décès et les représentations extérieures.

Le trésorier Thierry Bernard a exposé son rapport financier arrêté à la date du 14 décembre 2024. Le compte de résultat fait apparaitre un solde légèrement débiteur. Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Le renouvellement du tiers sortant a enregistré la réélection de Yvon Marzin reste membre du bureau. Gérard L'Hour, Chrystelle De Vos succèdent à René Pallier et Jacques Partel au conseil d'administration.

Le maire a remercié le président et les membres du bureau de la parfaite organisation de la cérémonie du 29 septembre. La participation des élèves de l'école et l'exposition des matériels militaires de l'époque du musée History of wars de Plouescat ont été fortement appréciées par le public venu nombreux assister à cet évènement historique. Il a émis le souhait d'organiser, selon les possibilités, un temps fort en 2025.

Le secrétaire, pour terminer, a retracé le parcours du président sortant : « Le samedi 10 décembre 2011, tu es élu président de l'UNC communale. Par tes connaissances, par tes qualités d'organisateur, par ta culture d'ouverture, tu auras à cœur d'animer, faire connaître et mettre en valeur l'UNC de Plouédern. Tu t'es investi pour préparer, organiser toutes les manifestations. Je ne peux que saluer ton action que tu as menée pendant treize ans à la tête de l'association. Tu as favorisé durant cette longue période, l'entraide, le social et surtout la transmission du devoir de mémoire.

Tu as conduit avec détermination l'UNC de Plouédern, entretenu des rapports amicaux et resserré les liens de camaraderie avec tes compagnons de route. Merci, pour la manière efficace dont tu as mené tous tes mandats et merci encore pour l'intérêt que tu portes au monde combattant ».

Gérard L'Hour, Marie-Françoise Dantec, Thierry Bernard, Georges Guillou sous les applaudissements du président Yvon Marzin.

Après avoir remercié les intervenants, l'ordre du jour étant épuisé, le président a procédé à la remise des diplômes de reconnaissance, félicité les récipiendaires, Georges Guillou, Thierry Bernard, Marie-Françoise Dantec et Gérard L'Hour en témoignage de leur engagement à l'UNC.

La séance est levée à 11h15. Le président et les membres du bureau invitent les participants au pot de l'amitié.

Premier rang : de gauche à droite : Philippe Gac, le futur président, Joseph Abalain, Yvon Marzin
Au deuxième rang de gauche à droite : Ambroise Ollivier, Thierry Bernard Chrystelle De Vos, Gérard ***L'Hour, Georges Guillou.***

Philippe GAC, nouveau président

Suite à l'assemblée générale de décembre, les membres du conseil d'administration de l'UNC de Plouédern se sont réunis à la salle Orion, le samedi 18 janvier pour élire leur bureau.

Philippe Gac a été élu président et secrétaire, secrétaire adjoint Chrystelle De Vos, trésorier Thierry Bernard.

Huit autres membres complètent le conseil d'administration : Yvon Marzin, Georges Guillou, Gérard L'Hour, Ambroise Ollivier, Gérard Ollivier, Joseph Abalain, Jacques Le Bian et Marie-Françoise Dantec.

De gauche à droite au 1er rang : Marie-Françoise Dantec, Yvon Marzin, Gérard Ollivier, Christelle De Vos, Georges Guillou ; au 2ème rang : Philippe Gac, Thierry Bernard, Ambroise Ollivier

UNC de Saint-Renan

Colis de Noël

Comme chaque année, une équipe de l'UNC s'est réunie afin de confectionner les colis de Noël des veuves et anciens combattants.

Ils sont 28 membres, âgés de 86 ans et plus, à recevoir leur cadeau à domicile.

Comme le rappelle Bernard Lefort, Président de l'association, ce déplacement est pour nous, un moment de partage apprécié de tous.

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'UNC de Saint-Renan, composée de 80 adhérents (74 en 2024), s'est tenue, dimanche 12 janvier 2025, à l'Espace culturel.

Après une minute de silence en mémoire des membres décédés l'an passé, ainsi qu'aux victimes civiles et militaires décédées en Opex ou en intervention, et à Mayotte par le cyclone Chido, le président Bernard Lefort a présenté le rapport moral en rappelant les activités de 2024.

L'association va recevoir un nouveau drapeau, plus coloré, portant la mention Opex. Nicolas Urrutia devient premier porte-drapeau en remplacement de Jo Le Bris. Il est secondé par Gilles Le Guyader.

En 2025, l'UNC, qui participera aux cérémonies patriotiques municipales, organisera le samedi 1er mars, à l'Espace Racine, un concours de belote et de dominos. Puis, le samedi 20 septembre, une journée de convivialité est prévue, alors que le repas annuel aura lieu au Manoir du Curru le mardi 11 novembre.

Nos amis disparus

UNC de Concarneau : **Jeanne Carduner**, 98 ans, veuve, décédée le 3 janvier 2025
UNC du Grand Brest : **Perrine Pluchon**, 94 ans, veuve
UNC de Guipavas/Le Relecq-Kerhuon : **Fernand Marhadour**, 91 ans, AFN, décédé le 28 décembre 2024 ; **Yvonne Thomas**, 91 ans, veuve, décédée le 16 janvier 2025
UNC de Guissény : **Maxime André**, 85 ans, AFN, décédé le 8 décembre 2024 ; **Jean-Noël Uguen**, 100 ans, 39/45, décédé le 29 décembre 2024
UNC de Kerlouan : **Marie-Louise Cabon**, 85 ans, Veuve, décédée le 26 décembre 2024 ; **Marcel Kerbrat**, 94 ans, Indochine, décédé le 29 décembre 2024 ; Yvonne Favé, 83 ans, Veuve, décédée le 28 janvier 2025
UNC de l'Hôpital-Camfrout : **Simone Taquet**, 94 ans, décédée le 7 janvier 2025, épouse de Rémi, ancien combattant d'Indochine
UNC de Landéda : **Danielle Prigent**, épouse de notre ami Dominique Prigent (Soldat de France)
UNC de Locmaria-Plouzané : **René Kernoa**, 88 ans, AFN
UNC de Plabennec et l'Aber : **Raymond Le Pors**, OPEX, décédé le 2 janvier 2025, Président départemental honoraire
UNC de Ploudaniel : **Marcel Roudaut**, 88 ans, AFN, décédé le 4 janvier 2025
UNC de Plouédern : **Joseph Corbé**, 91 ans, AFN, décédé le 17 janvier 2025
UNC de Plozévet Guiler-sur-Goyen : **Michel Oudot**, 83 ans, AFN, décédé le 7 janvier 2025
UNC de Pont-Aven Nizon : **Yves Dagorn**, AFN
UNC de Porspoder : **Louis Héliès**, 86 ans, AFN, décédé le 26 décembre 2024
UNC de Quimperlé : **André Chevalieras**, 87 ans, AFN, décédé le 19 décembre 2024
UNC de Saint-Frégant : Yves Le Menn, 92 ans, AFN, président de l'association durant plus de 30 ans puis président d'honneur

Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

L'UNC du Finistère adresse toutes ses sincères condoléances à la famille, amis, compagnons d'armes et collègues :

- du **Capitaine Florian Monnier,** officier de la Gendarmerie nationale à Issy-les-Moulineaux (92), décédé le des suites d'un malaise survenu à Mayotte lors d'une mission opérationnelle. Il était âgé de 50 ans.

- de **l'Adjudant-chef Grégory Barthelmebs**, Gendarme à la brigade territoriale d'Hersin-Coupigny, décédé dans l'exercice de ses fonctions des suites d'un malaise cardiaque le 20 décembre 2024. Il était âgé de 49 ans.

- du **Lieutenant-colonel Pierre Bichon**, commandant en second du groupement de Gendarmerie des Hautes-Alpes, décédé le 10 janvier 2025 suite à un malaise. Il était âgé de 54 ans.

- du **Sergent Clément Bailly**, sapeur-pompier affecté comme volontaire dans l'Oise et professionnel dans le Val d'Oise, décédé, lors d'un accident de la route en se rendant à la caserne, le 7 janvier 2025. Il était âgé de 33 ans.

- du **Sergent Clément Vilnet**, sapeur-pompier affecté à la caserne de Reims-Marchandeau (Marne), décédé le 23 janvier 2025 foudroyé par un malaise cardiaque. Il était âgé de 35 ans.

- de **l'Adjudant-chef Franck Gallé**, sapeur-pompier professionnel affecté au Service départemental d'incendie et de secours de Touraine, décédé pendant son service dans la nuit du 27 au 28 janvier 2025. Il était âgé de 52 ans.

L'**UNC du Finistère** adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :
- les policiers, les gendarmes, les pompiers, les personnels des différents ministères, **les élus, les policiers municipaux** victimes d'agression, ou de tentatives, au cours de leurs missions
- tous les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.

Infos utiles...

Allocation journalière du proche aidant

Le congé de proche aidant permet de cesser temporairement son activité professionnelle ou de travailler à temps partiel pour s'occuper d'un proche handicapé ou en perte d'autonomie.

Ce congé n'étant en règle générale pas rémunéré par l'employeur, une allocation journalière du proche aidant (AJPA) peut être perçue.

Cette allocation journalière du proche aidant (AJPA) était versée au maximum pendant 66 jours (fractionnables en demi-journées) au cours de l'ensemble de la carrière professionnelle. Ce plafond s'applique quel que soit le nombre de personnes qui sont aidées.

Depuis le 1er janvier 2025, lorsque la limite des 66 jours est atteinte, il est désormais possible de percevoir l'AJPA pour à nouveau 66 jours au maximum si une aide à une nouvelle personne est apportée.

Sources : https://www.economie.gouv.fr/

Le coin des réseaux

Union Nationale des Combattants du Finistère
8 rue du Rempart - 29200 Brest
☎ 02.98.05.60.21 – unc29@unc29.fr
http://www.unc29.fr
https://www.facebook.com/unc.finistere.9 https://twitter.com/unc29
unc.29

Horaires du Siège au public
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30
Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00

Responsables de publication : F. Sévin & Y. Droumaguet
Mise en page : C. Bellenger-Ansart